

LISTE DES ACTIONS

AXE A – TENDRE VERS UNE VILLE PLUS VERTE ET ÉCONOME EN ÉNERGIE

- A1_Renforcer la dimension environnementale du Plan local d'urbanisme de Pantin
- A2_Mettre en place une charte d'écoconstruction pour les opérateurs de logements
- A3_Augmenter la superficie des parcs et des espaces verts de la ville
- A4_Protéger et renforcer le patrimoine arboré de la ville de 100 arbres et 5 000 arbustes par an
- A5_Dédier les friches urbaines à la végétalisation et à l'agriculture
- A6_Permettre aux habitants de contribuer à la végétalisation de la Ville via le permis de végétaliser
- A7_Lancer un appel à projets à destination des entreprises des établissements scolaires et des administrations du territoire pour favoriser la végétalisation de la Ville
- A8_Construire des bâtiments publics en matériaux biosourcés
- A9_Programmer la rénovation thermique du parc bâti de la Ville au niveau minimal de la RT dans l'existant – 10 %
- A10_Développer la production d'énergies renouvelables (EnR) sur le bâti municipal (hors PLU)
- A11_Faciliter l'émergence d'une coopérative citoyenne de production locale d'énergie renouvelable (EnR)
- A12_Sensibiliser les habitants à la maîtrise de leur consommation énergétique
- A13_Lutter contre la précarité énergétique en favorisant l'auto-réhabilitation (AR) des logements par les habitants
- A14_Fournir des kits d'économie d'énergie aux habitants les plus démunis
- A15_Encourager les commerçants à intégrer la sobriété énergétique dans leurs pratiques et leurs investissements

AXE B – S'ENGAGER DANS DES PRATIQUES DE CONSOMMATION RESPONSABLE

- B16_Réduire le tonnage et développer la valorisation des déchets alimentaires restants par compostage dans les écoles
- B17_Atteindre 20 % d'alimentation biologique et/ou locale d'ici 2020 dans les cantines scolaires de la Ville et tendre vers 30 % d'ici 2027
- B18_Tendre vers l'autonomie alimentaire pour la restauration collective de la ville
- B19_Renforcer l'offre alimentaire biologique et en circuit court sur Pantin
- B20_Création d'une plateforme de compostage municipale
- B21_Mettre à disposition des habitants des composteurs publics
- B22_Conduire une étude de faisabilité de mise en oeuvre d'un système de consigne des emballages de boisson à Pantin
- B23_Améliorer la prévention des déchets en lien avec les objectifs du Plan local de prévention des déchets

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/developpement-durable/liste-des-actions>

AXE C – PROMOUVOIR DES MODES DE DÉPLACEMENTS MOINS ÉNERGIVORES ET MOINS POLLUANTS

C25_Favoriser les modes actifs de déplacement par la mise en oeuvre du Schéma Communal d'Aménagement Cyclable (SCAC) et le lancement d'un Plan de déplacement piéton

C26_Favoriser le développement des systèmes de mobilité partagée

C27_Expérimenter la fermeture dominicale à la circulation automobile des quais de l'Aisne et de l'Ourcq

C28_Expérimenter la mise en place de « pédibus scolaire »

C29_Étudier la faisabilité de mise en place d'une navette fluviale sur le canal de l'Ourcq

AXE D – POURSUIVRE LES EFFORTS D'EXEMPLARITÉ DE LA VILLE

D30_Mettre en place un Plan de Déplacements d'Administration (PDA) pour la Ville de Pantin

D31_Réduire les impacts de la flotte municipale de véhicules

D32_Optimiser l'éclairage public de la Ville


D33_Augmenter la portée des clauses environnementales dans la politique d'achat de la ville

D34_Favoriser l'intégration des écogestes par les agents

D35_Sensibiliser les enfants dans les écoles et les centres de loisirs aux enjeux du développement durable

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30